

La FISA, un syndicalisme enraciné dans l'autonomie et la proximité

Camille Feireisen

Collaboration spéciale

26 avril 2025



Photo:

Francis Vachon Archives Le Devoir Plusieurs syndicats municipaux, dont celui de la Ville de Québec, sont affiliés à la FISA.

Ce texte fait partie du cahier spécial [Syndicalisme](#)

Depuis 78 ans, la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA) incarne une conception singulière du syndicalisme, loin des grands appareils centralisés. Cette organisation discrète, mais très influente, présente dans de nombreuses régions du Québec, s'appuie sur deux piliers majeurs : l'autonomie des syndicats affiliés et la proximité avec les membres.

C'est une philosophie que défend avec passion Réal Pleau, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Québec et président du syndicat des fonctionnaires indépendants et autonomes affilié à la FISA. « On offre les mêmes services que les grosses centrales syndicales, sauf qu'on a des valeurs différentes », résume-t-il. Pour la FISA, ces valeurs se traduisent d'abord dans le fonctionnement même de ses syndicats : chaque entité affiliée demeure pleinement autonome. « Moi, à Québec, mes besoins ne sont pas les mêmes qu'à Montréal, à Laval, en Gaspésie. Alors, chez nous, l'autonomie est importante. Quand les gens négocient leur convention collective, ils négocient pour leurs besoins à eux, pour leur région », explique-t-il.

Ce respect des réalités locales se manifeste aussi dans l'approche du travail syndical. Contrairement aux centrales où les dossiers peuvent circuler d'un professionnel à l'autre, à la FISA, le suivi est personnalisé. « Chez nous, en général, la personne garde le dossier jusqu'à la fin et on travaille en collaboration avec tout le monde. C'est important que les gens soient à proximité de nos membres », insiste Réal Pleau. Les professionnels de la FISA sont des avocats ou des spécialistes en relations de travail, et leur rôle est aussi d'accompagner, de conseiller, et parfois de plaider directement.

Une structure décentralisée

Cette structure décentralisée résulte de l'histoire même de la FISA. Fondée par six syndicats municipaux — dont ceux de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Rivière-du-Loup —, l'organisation est née d'un besoin de s'émanciper des grandes centrales. « Ils voulaient être autonomes. Ça a beaucoup changé avec les années, le nom a changé, les orientations aussi, mais ce qu'ils voulaient, c'était leur autonomie », rappelle le président.

Loin de l'image d'un syndicat figé ou dogmatique, la FISA revendique une modernité et une souplesse d'action. Elle ne pratique pas la mise en tutelle de syndicats affiliés. « Nous autres, on n'emmène pas un syndicat en tutelle. Non, parce qu'il est autonome. La première chose qu'on va dire, c'est qu'on ne te sert plus, tu n'entres plus dans nos créneaux, on ne te servira plus. C'est tout », tranche-t-il.

Dans un contexte où la centralisation des syndicats et les regroupements sectoriels ont souvent mis à mal les structures locales — que ce soit dans le milieu scolaire ou

municipal —, la FISA choisit un autre chemin. « La centralisation, pour nous autres, quand c'est trop gros, honnêtement, l'argent s'en va un peu partout. Nous, on veut que ça aille à nos membres, là où c'est utile », souligne-t-il.

L'art de négocier

Le syndicat assume aussi un positionnement réaliste, voire pragmatique dans sa manière de négocier. « On n'ira pas demander 50 % pour avoir 5 % à la fin. Ce n'est pas vrai. On regarde le marché, on évalue ce qu'on vaut, puis on travaille avec ça », dit-il. Pour lui, la manifestation est un outil parmi d'autres, mais pas une fin en soi : « Oui, on va être obligé de le faire, mais il y a d'autres méthodes avant de se rendre là. On travaille en mode raisonné, puis ça, c'est important. »

Cette approche mesurée n'exclut pas la fermeté lorsqu'il le faut. Le syndicat n'hésite pas à dénoncer et à agir face aux manquements graves. « On s'est battu à certains endroits de la municipalité parce qu'on avait une mairie ou une direction générale qui était défailante et ne respectait pas les normes du travail », affirme M. Pleau.

Devenir un partenaire

Autre principe fort : la défense des droits... dans leurs limites. « On entend souvent dire : vous protégez les lâches. Non, je protège les droits des gens. Quand ils n'ont plus de droits, ça s'arrête là », insiste-t-il. Le parallèle qu'il fait avec le métier d'avocat est éloquent : « C'est rare qu'on va dire à un avocat : tu protèges un pédophile. Non, il protège les droits. C'est pareil pour nous. »

Dans un paysage syndical en mutation, la FISA fait le pari de l'authenticité et de l'écoute. Ses priorités pour les prochaines années sont claires : faire connaître son modèle, défendre les travailleurs dans le respect de toutes les parties, et surtout, aller à la rencontre de ceux qui ne sont pas encore syndiqués. « Ce n'est pas facile. Mais il y a des gens qui sont autonomes, pas organisés. On veut les aider à s'organiser, les représenter. Ce n'est pas du maraudage, c'est du soutien », précise-t-il.

Et l'avenir ? Il le sait incertain. « Le syndicalisme va être difficile dans les prochaines années. On ne grossit pas, on se partage la même clientèle. Mais nous, on veut aller chercher ceux qui sont laissés de côté. » M. Pleau mise donc beaucoup sur l'image

d'un syndicat moderne. Forte de ses valeurs d'indépendance, de rigueur et de solidarité locale, la FISA incarne ainsi une voix différente et essentielle dans le monde syndical québécois. Une voix qui rappelle que le syndicat, loin d'être un adversaire, peut et doit être un partenaire. « Il y a moyen de trouver des solutions avec les employeurs, de bien négocier et de bien s'entendre », conclut-il.

La Ville de Québec décaisse pour plus d'employés dans Saint-Roch

Par Émilie Pelletier, Le Soleil

8 mai 2025 à 04h00

6



La Ville ne sait pas encore exactement quels soins devront être prodigués au 399, Saint-Joseph Est afin de le doter des commodités modernes. (Yan Doublet/Archives Le Soleil)

L'administration Marchand sort le chéquier pour ramener des employés municipaux dans Saint-Roch afin de contribuer à la «vitalité» du quartier, en rénovant à grands frais un édifice de la rue Saint-Joseph Est.

À en croire une série d'appels d'offres publiés le 30 avril, la rénovation complète du 399, rue Saint-Joseph Est, est imminente.

Dans les documents révélés mardi par l'opposition officielle, le Service de la Gestion des immeubles de la Ville de Québec cherche à octroyer des

contrats à une batterie de professionnels pour l'appuyer dans la réalisation de ce projet.

Des travaux évalués à 17,5 millions de dollars, selon les centaines de pages rendues publiques sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

Mais remettre en état l'édifice Joseph-Ernest-Grégoire, qui trône au coin de la rue de la Couronne, pourrait coûter bien plus cher encore.

Au terme de deux phases et de trois années de travaux de «réfection majeure», l'administration Marchand veut loger des employés municipaux dans de nouveaux espaces à bureaux fraîchement aménagés.

Même si la Ville de Québec ne s'avance pas pour l'instant sur le coût global projeté pour le chantier du 399, Saint-Joseph Est, il est acquis qu'il ne sera pas une mince affaire.



Le 399, Saint-Joseph Est, qui trône au coin de la rue de la Couronne, a besoin de grands soins avant de pouvoir accueillir de nouveau des fonctionnaires municipaux. (Yan Doublet/Archives Le Soleil)

Pour l'instant inoccupé, le bâtiment devra subir une série d'importantes interventions: curetage intérieur complet de tous les étages,

désamiantage et enlèvement de matériaux contaminés et réfection de la toiture n'en sont que des exemples.

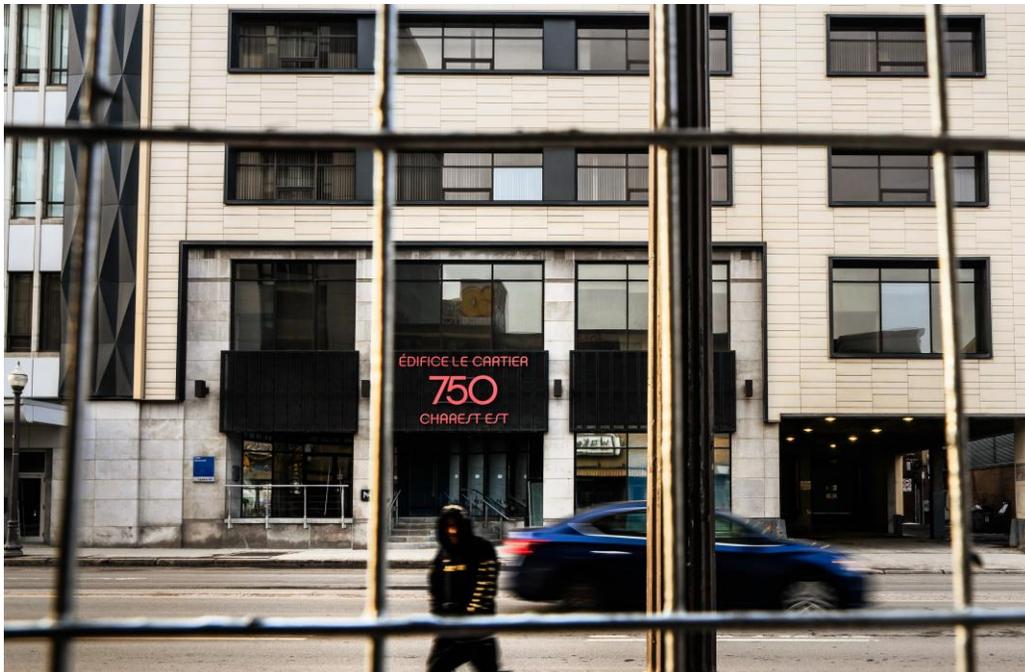
L'enveloppe extérieure, la dalle de béton à reconstruire au sous-sol et la remise aux normes de diverses composantes s'ajoutent à la liste.

Des travaux de structure temporaire pour «stabiliser» le bâtiment pourraient également être requis.

Des études antérieures ont révélé des «enjeux structuraux» en provenance du sous-sol. «Les gonflements, fissures et autres anomalies au niveau de la dalle seraient dues à la présence de matériaux gonflants», écrit la Ville dans ses devis techniques.

Plus d'employés, plus de «vitalité»

La transformation du 399, rue Saint-Joseph Est s'inscrit dans la volonté de l'administration Marchand de faire passer de 600 à 1200 le nombre de fonctionnaires dans Saint-Roch d'ici les prochaines années.



Le maire de Québec y voit une opportunité de «bonifier la vitalité du quartier par la présence d'employés qui viendront au bureau deux, trois, quatre jours par semaine.»

Le tout, au moment où une certaine dévitalisation commerciale a fait la manchette ces derniers mois et que le maintien de fonctionnaires gouvernementaux a été remis en question.



Le maire de Québec, Bruno Marchand (Caroline Grégoire/Archives Le Soleil)

Le nombre précis de travailleurs de la Ville qui seront à terme logés dans l'édifice Joseph-Ernest-Grégoire demeure à être fixé, selon les divisions administratives qui seront rapatriées.

Ce dernier servait d'ailleurs de locaux pour le personnel de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, il n'y a pas si longtemps.

En juillet 2024, la Ville répondait au *Soleil* que le Service de la coordination stratégique et des relations internationales, Destination Québec cité, ainsi que la direction et une division du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire l'occupaient toujours.

Or, même si différents travaux ont été réalisés sur le bâtiment depuis son acquisition par la Ville, dans les années 1980, n'en demeure pas moins que «son état général s'est détérioré avec les années», admet Québec.



Il y a déjà plusieurs années que la Ville de Québec reconnaît que le 399, Saint-Joseph Est «est un immeuble qui a besoin d'importantes rénovations». (Yan Doublet/Archives Le Soleil)

Les derniers occupants ont d'ailleurs quitté les lieux en décembre dernier, à la suite d'un dégât d'eau.

La bâtisse est donc vide, à l'exception d'un local utilisé temporairement comme lieu de répit pour personnes en situation d'itinérance.

Par le passé, Québec a longuement jonglé avec l'idée de vider les locaux de ses travailleurs en raison de la vétusté de la place. Sa vente avait également été considérée.

Pourquoi pas des logements, propose Villeneuve

Plutôt que des bureaux, le chef de l'opposition officielle a une autre idée pour la conversion de l'édifice de la rue Saint-Joseph Est.

Dans un avis de proposition déposé mardi au conseil municipal, Claude Villeneuve suggère que la Ville y aménage «à la place des logements à l'intention des citoyens», question de contribuer à «diminuer la crise du logement».

Appuyé par sa collègue Anne Corriveau, le conseiller municipal de Maizerets—Lairt souligne que le taux d'inoccupation des logements locatifs dans les quartiers de Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur a atteint son niveau «le plus bas en 15 ans», à 0,2 %.

«Il est nécessaire de saisir cette opportunité pour continuer de mettre les efforts de s'attaquer à la crise du logement, particulièrement dans ce secteur où les logements disponibles se font rares.»

— Extrait d'un avis de proposition déposé par Claude Villeneuve

Le rez-de-chaussée du bâtiment pourrait par ailleurs être utilisé par des organismes sociaux et communautaires, soumet aussi l'opposition officielle, sachant que ce type de locaux se fait également rare.

«Mais on préfère maintenir des bureaux, alors qu'on déplore justement qu'il y a des bureaux excédentaires dans le parc immobilier», a critiqué le chef Villeneuve dans son allocution au conseil municipal.



Le chef de l'opposition officielle et candidat à la mairie, Claude Villeneuve, suggère de transformer le 399, Saint-Joseph Est en édifice à logements. (Jocelyn Riendeau/Archives Le Soleil)

«Le choix qu'on a fait, c'est de ramener des employés, [...] parce que les commerçants nous prient, nous pressent et nous demandent d'amener aussi plus d'employés, qui amènent une dynamique différente de citoyens qui y habitent», lui a répondu le maire Bruno Marchand, reconnaissant du même souffle le «besoin» de revitaliser Saint-Roch par plus d'habitants.

«Il faut amener des citoyens dans Saint-Roch, c'est vrai, et on compte sur plusieurs projets immobiliers qui ont cours et qui se développent, plaide-t-il. Il faut diversifier espaces à bureaux et logements pour faire en sorte qu'on ait le bénéfice des deux.»

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'administration Marchand décaisse d'importantes sommes pour concrétiser son engagement de doubler la présence d'employés municipaux dans ce secteur de la Basse-Ville.

En décembre, la Ville a consenti à ces fins une dépense de 8,7 millions de dollars, pour se porter acquéreur du bâtiment de la CSQ, voisin de la bibliothèque Gabrielle-Roy, à un jet de pierre de là.

L'ÉDIFICE JOSEPH-ERNEST-GRÉGOIRE EN BREF

- Construit [vers 1910](#) par la Compagnie Quebec Railway Light Heat and Power
- Classé comme ayant un intérêt patrimonial présumé
- Acquis par la Ville de Québec en 1980 et transformé en bureaux municipaux après des travaux «majeurs»
- Bâtiment vacant de travailleurs depuis un dégât d'eau survenu en décembre 2024
- Évalué à 8,97 millions au rôle foncier d'évaluation

Source : Ville de Québec